***Foire aux questions***

**Entrée au collège des élèves :**

Tous les élèves ont une carte du collégien éditée par le collège : au recto, les coordonnées, la classe et la photo de l’élève. Au verso : l’emploi du temps

Pour les horaires : voir le document de présentation

**Fonctionnement de la demi-pension**

Comment s’inscrire à la cantine ?

Les familles doivent inscrire leur enfant sur l’application Pass+ du département : [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr) entre juin et septembre 2021. Une information leur sera donnée au moment de l’inscription au collège.

Les élèves peuvent déjeuner 1 fois ou 2 fois ou 3 fois ou encore 4 fois par semaine. Ils ont un badge et la facturation est assurée par la société ELIOR.

Pas de cantine le mercredi

**Fonctionnement de l’aide aux devoirs « Dispositif devoirs faits »**

Les parents pourront inscrire leur enfant à ce dispositif vers le 15 septembre. Un document leur sera remis. Les élèves peuvent participer 3 soirs par semaine à l’aide aux devoirs, selon leur emploi du temps.

**Poids des cartables :**

Les élèves demi-pensionnaires auront un casier, (prévoir un cadenas).

Certains professeurs permettent aux élèves de laisser les livres dans les classes. En français, en mathématiques, en histoire-géographie et en anglais, les élèves ont des livres numériques accessibles par le biais de OZE.

A surveiller ! Les élèves de 6ème, un peu anxieux d’oublier leur matériel, ont tendance à surcharger leur sac en prenant plus que nécessaire.

**Téléphone portable et trottinettes :**

Les élèves éteignent leur téléphone à l’entrée du collège. S’ils ont besoin de communiquer avec leurs parents pour un motif sérieux, ils s’adressent au CPE.

Les élèves attachent leurs trottinettes devant l’entrée du collège avec un cadenas solide.

**Communication entre les familles et le collège**

Les élèves et les parents auront un code pour se connecter à la plateforme **OZE.**

Les élèves y trouveront le cahier de textes avec les leçons et devoirs, des informations dans le tableau d’affichage (absence de professeurs par exemple).

Les familles pourront échanger par mail ou par le biais du carnet de liaison numérique avec les professeurs. Ils ont accès aussi aux remarques éventuelles des professeurs en cas d’incident dans la journée.

**Divers :**

Toutes les salles du collège sont connectées et disposent d’un vidéoprojecteur interactif.

Les élèves accèdent au gymnase par la cour du collège accompagnés par leur professeur d’E.P.S.